

CAPITALISER SUR LES MESURES QUI FONCTIONNENT

Le SNOF rappelle que plusieurs solutions sont à l'œuvre et commencent déjà à porter leurs fruits :

- Avec la mise en place de protocoles organisationnels simples à installer
- La croissance rapide du travail aidé: 60%* des ophtalmologistes y ont recours. L'équipe autour de l'ophtalmologiste (orthoptistes, infirmiers...) pourrait encore s'étoffer avec l'incorporation d'opticiens, sans lien avec le circuit de vente, dans un cadre qui pourrait être défini prochainement.
- L'ouverture des stages en libéral permettant de mieux former et de répartir les futurs médecins sur le territoire.
- Le recours à des logiciels de rendez-vous en ligne: ces outils permettent de mieux organiser les plannings, la prise en charge des urgences médicales et les demandes justifiant des délais courts.

A cela s'ajoute des dispositifs comme celui du renouvellement des lunettes chez l'opticien, élargi depuis octobre 2016, qui doit être promu auprès du grand public pour être utilisé plus largement.

Le Dr Bour explique: « Le plan actuel est en plein développement et tout changement de stratégie pourrait compromettre sa réussite. Le protocole RNO, par exemple, est entré dans le régime commun en 2018 et permettra aux ophtalmologistes de traiter plus de 100 000 patients par an, soit trois fois plus qu'actuellement... Certaines mesures ont été mises en place il y a à peine un an et les effets ne se verront que sur la 3^e et 4^e année. Aujourd'hui tous les signaux sont au vert pour atteindre le « Zéro délai en 2022 », soit huit ans avant le plan proposé par la Cour des Comptes! A condition d'y mettre les moyens nécessaires ».

Thierry Bour conclut: « Contrairement à l'engagement pris par les rapporteurs de la Cour des Comptes, nous n'avons pu répondre aux arguments de la Cour dans le rapport, comme ont pu le faire la Fédération française d'assurance (FFA) et la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Nous sommes prêts à faire entendre nos arguments au service de la santé publique des Français ».

*Etude SNOF menée auprès de ses adhérents - Juin 2018

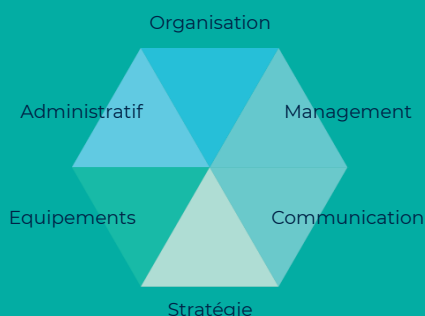


Nous vous accompagnons dans l'évolution de vos pratiques et de votre métier pour vous permettre de vous concentrer pleinement sur vos activités et vos patients.

PRESTATIONS



COMPÉTENCES



FORMATION

Organisme agréé
DPC & DATADOCK

Sur site



En groupe



Plus d'informations sur nos solutions d'accompagnement

www.ophtaneo.com

ou au

☎ | 0 977 402 442